

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi 2018 (7)
4 Mai** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 4 mai 2018 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivant et formant quorum :

Lucie Vignola	Chantale Perreault
André Lafrenière	Patrick Gautschi
	Bertrand Taillefer

Était absente la conseillère Anick Bélanger.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la présente séance.

18-105 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté avec la modification des comptes à payer au montant de 39 370.51\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-106 3- Adoption du procès-verbal du 6 avril 2018

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2018 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport de correspondance

5.1 Dépôt des états financiers

La directrice générale procède au dépôt des états financiers de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

18-107 5.2 Rapport financier et rapport du vérificateur [n/d 201-120]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le rapport
financier et le rapport du vérificateur de l'année 2017, tels que déposés.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-108 5.3 Surplus/déficit [n/d 201-120]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'ajout au
fonds de réserve, du surplus de l'exercice financier au 31 décembre
2017, au montant de 103 985 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-109 5.4 Vérificateur de la municipalité 2018 [n/d 401-133 2018]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reconduise le
contrat de M. Guy Chartrand, de la firme comptable Boisvert et
Chartrand, pour l'année 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-110 6. Adoption des comptes à payer au montant de 39 370.51 \$

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 39 370.51 \$, soit et est
adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis
en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à
signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

11366	Bell Canada	653.72 \$*
11367	Compo Recycle	33 025.68 \$*
11368	Conteneur Recycle Inc.	906.58 \$*
11369	Fonds d'information sur le territoire	36.00 \$*
11370	L'Union-Vie	4 514.63 \$*
11371	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
11372	MRC de la Matawinie	15 603.76 \$*
11373	Pitneyworks	631.82 \$*
11374	Rogers	88.50 \$*
11375	Xérox Canada Ltée	2 427.95 \$*
11376	Bell Canada	141.89 \$*
11377-96	Annulé	
11397	Autos & Camions D. Lévesque	136.25 \$
11398	Me Pierre-Édouard Asselin	1 487.49 \$
11399	Atelier Usinage St-Donat Inc.	140.43 \$

11400	Auto Parts Plus	16.05 \$
11401	Bureau en Gros	18 933.97 \$
11402	Canadian Tire	250.57 \$
11403	Coopsco des Laurentides	171.78 \$
11404	Claude Rondeau Ent. Électricien	632.36 \$
11405	Les Éditions Yvon Blais	165.90 \$
11406	Environex	36.34 \$
11407	Équipements Cloutier	150.16 \$
11408	L'Express Hydraulique	40.58 \$
11409	Felix Sécurité Inc.	636.15 \$
11410	Garage Marcel Lamarche	1 873.01 \$
11411	Marcel Gaudreau	427.59 \$
11412	Gestion Normand Forget Inc.	209.61 \$
11413	Grenier Chrysler Dodge Jeep Inc.	621.18 \$
11414	Husky Ltée	1 959.46 \$
11415	Sobey's Québec Saint-Donat	641.36 \$
11416	Journal Altitude 1350	373.69 \$
11417	Juteau Ruel Inc.	186.86 \$
11418	Linde Canada Ltée	290.60 \$
11419	Martech	124.17 \$
11420	Municipalité d'Entrelacs	759.00 \$
11421	Municipalité de Saint-Donat	3 554.28 \$
11422	Négawatts	95.50 \$
11423	Patrick Morin	43.35 \$
11424	Pétrole Pagé Inc.	2 033.90 \$
11425	M. St-Amour & Fils Inc.	114.76 \$
11426	Produits Sanitaires des Plaines Inc.	441.04 \$
11427	P.G. Solutions Inc.	304.68 \$
11428	Info Page	150.88 \$
11429	Remboursement employé	194.02 \$
11430	Sintra Inc.	1 504.58 \$
11431	Chantal Soucy	115.00 \$
11432	SRAD Communications	133.37 \$
11433	9172-6976 Québec Inc.	10.03 \$
11434	Uline	238.91 \$
11435	Remboursement employé	171.65 \$
11436	Bell Canada	20.53 \$*
11437	Dominic Roy, Ing. Forestier	3 161.81 \$
11438	FADOQ NDM	100.00 \$
11439	Féd. Québécoise des Municipalités	646.41 \$
11440	Jobert Inc.	32 745.34 \$
11441	Ministre des Finances	89.00 \$
11442	Société canadienne des Postes	91.06 \$*
11443	Soc. canadienne Croix-Rouge	160.00 \$
11444	Syndicat canadien fonction publique	377.29 \$*
11445	Remboursement taxes	403.59 \$
11446	A.P.L.G.P.I.	1 410.65 \$
11447	Bell Canada	141.89 \$*
11448	Compo Recycle	604.61 \$*
11449	Conteneur Recycle Inc.	2 839.32 \$*
11450	Dicom Express	26.87 \$*
11451	Excavation Pigeon	7 562.52 \$
11452	Juteau Ruel Inc.	897.88 \$*
11453	Rogers	89.17 \$*
11454	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*

Total des incompressibles : 69 226.65 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

18- 111 7.1 Second projet de règlement 200-1 [n/d R-200-1]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le second projet du règlement de zonage dans sa forme et teneur avec les modifications soumises lors de l'assemblée de consultation du lundi 30 avril 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-112 7.2 Règlement numéro 178-3 [n/d R-178-3] Règlement relatif aux conditions d'utilisation et règles de fonctionnement de la bibliothèque numéro R-178

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement numéro 178-3 relatif aux conditions d'utilisation et règles de fonctionnement de la bibliothèque.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2018-05 Avis de motion - Règlement de zonage [n/d R-139-59]

Le conseiller, Monsieur Bertrand Taillefer, dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation d'un règlement d'urbanisme modifiant le Règlement de zonage numéro 139 afin d'autoriser la construction d'un bâtiment principal d'un étage avec une superficie minimum de 46,5 mètres carrés, et d'une largeur de 7 mètres pour les zones 80-1 et 269-1.

Une demande de dispense de lecture est demandée, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

18-113 7.3 Projet de règlement 139 [n/d R-139-59]

Attendu que le conseil municipal désire modifier le Règlement de zonage numéro 139 afin d'autoriser la construction d'un bâtiment principal d'un étage avec une superficie minimum de 46,5 mètres carrés, et d'une largeur de 7 mètres pour les zones 80-1 et 269-1;

Attendu qu' un avis de motion a dûment été donné à la session régulière du conseil tenue le 4 mai 2018 avec demande de dispense de lecture du présent règlement;

Attendu que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi et l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Attendu que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le premier projet du règlement de zonage 139-59, tel que déposé, et fixe l'assemblée de consultation le mardi 22 mai 2018 qui sera présidée par le conseiller Bertrand Taillefer, président du comité consultatif d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

**A-2018-06 Avis de motion - Règlement numéro 203 [n/d R-203]
Règlement relatif au lavage des embarcations de plaisance sur les lac Georges, Prévost, à l'Île, Blanc, Copping et Lafrenière afin de contrer l'introduction d'espèces exotiques envahissantes**

Monsieur le conseiller Bertrand Taillefer donne avis de motion à l'effet d'adopter un règlement numéro R-203 sur le lavage des embarcations de plaisance sur les lacs Georges, Prévost, à l'Île, Blanc, Copping et Lafrenière afin de contrer l'introduction d'espèce exotiques envahissantes.

Dispense de lecture du règlement est demandée, conformément aux dispositions du Code municipal.

Dépôt du projet de règlement numéro R-203

A-2018-07 Avis de motion - Règlement de zonage [n/d R-139-60]

Le conseiller Monsieur Bertrand Taillefer dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation d'un règlement d'urbanisme modifiant le Règlement de zonage numéro 139 afin de modifier la méthode de calcul du taux maximal d'implantation au sol autorisé et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

Une demande de dispense de lecture est demandée, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

18-114 7.4 Projet de règlement 139-60 [n/d R-139-60]

ATTENDU QUE le règlement numéro 72-90, relatif au plan d'urbanisme, est en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci depuis le 13 juin 1990, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Matawinie;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté, le 12 janvier 1996, une réglementation d'urbanisme comprenant le règlement de zonage numéro 139 et qu'un certificat de conformité a été délivré par la MRC de Matawinie le 12 juin 1996;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire modifier le Règlement de zonage numéro 139 afin de diminuer la superficie minimale au sol et la largeur minimale exigées pour les bâtiments principaux dans les zones 80-1, 269-1 et 270-1;

ATTENDU QU' un avis de motion a dûment été donné à la session régulière du Conseil tenue le 4 mai 2018 ;

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le premier projet du règlement de zonage 139-60, tel que déposé, et fixe

l'assemblée de consultation le mardi 22 mai 2018 qui sera présidée par le conseiller Bertrand Taillefer, président du comité consultatif d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

18-115 8.1 Agence Rég.de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière [n/d 114-100]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci n'accepte pas la demande d'adhésion auprès de l'agence, pour l'année 2018-2019, au coût de 100 \$ annuellement.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-116 8.2 Centre des loisirs du Lac Castor et Galipeau [n/d 114-100]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de mandater la mairesse et la directrice générale à signer au nom de la municipalité le bail de location de l'immeuble 3105 chemin du Lac Castor ou tout autres documents s'y attachant.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

18-117 9.2 Croix-Rouge canadienne [n/d 503-101]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le renouvellement de notre entente de service aux sinistrés pour la période de mai 2018 à avril 2019 au coût de 160 \$ avec la Croix-Rouge canadienne.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-118 9.3 Service incendie – démission [n/d 302-110]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la démission du lieutenant Monsieur Reynold Chabloz du service incendie pour un manque de disponibilité dû à son engagement permanent pour le service de sécurité incendie de la Ville de Montréal.

Adopté majoritairement par les conseillers.

18-119 9.4 Service incendie – formation [n/d 304-110]

Le conseiller Monsieur Bertrand Taillefer mentionne son retrait aux délibérations du à son conflit d'intérêt.

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de service de formation d'ÉducExpert pour la première section de pompier 1 pour les cadets Jacques Bourassa, Bertrand Taillefer et Francis Pelletier au coût de 3 720 \$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

18-120 10.2 Reddition de compte - MTQ [n/d N-201-120]

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 164 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS,
sur une proposition du conseiller André Lafrenière
il est unanimement résolu,

que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-121 10.3 Travaux de chemins [n/d 602-120]

Ayant reçu une subvention de 15 000 \$ du député monsieur Claude Cousineau;

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les travaux suivants pour un montant estimé de 36 275 \$:

- Chargement chemin des Aulnes sur 300 mètres
- Chargement chemin du Rocher sur 210 mètres
- Chargement chemin des Fauvettes sur 200 mètres
- Réparation de 2 sections au chemin du Lac Castor (écoulement d'eau)

Adopté unanimement par les conseillers.

18-122 10.4 Devis du Fardier [n/d 401-111 et 401-112]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le devis pour l'acquisition d'un fardier 20 ou 25 tonnes et mandate la directrice générale à procéder à l'appel d'offre par voie d'invitation.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-123 10.5 Déneigement – dernier versement [n/d 401-111 2017-2022]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que suite au rapport du directeur des travaux publics, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le paiement du dernier versement du contrat après l'exécution du nivelage printanier.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-124 10.6 Étude des bassins versants- Mandat [n/d 602-120 Ch. du lac Georges]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le mandat à l'ingénieur forestier expert conseil, Dominic Roy afin d'effectuer l'étude bassins versants au chemin du Lac Georges, incluant le calcul de dimensionnement de ponceau pour la passe 1 et 2, les plans et devis pour les deux résultats ainsi que le calcul des coûts des travaux pour la somme de 5 500 \$ + taxes.

La somme nécessaire sera prise à même le surplus non affecté et le conseil municipal autorise le premier versement de 50 % à la signature du mandat.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

18-125 11.2 Journée environnement [n/d 803-204]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise d'octroyer un budget de 1 000 \$ pour la journée environnement du 9 juin 2018 au garage municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

18-126 12.2 FADOQ Notre-Dame-de-la-Merci - Entente [n/d 114-500]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la signature de l'entente, en regard de l'utilisation par la FADOQ de Notre-Dame-de-la-Merci de la salle communautaire, par la mairesse et la directrice générale selon le document déposé.

La présente entente abroge et remplace, à toutes fins que de droit, toute entente ou résolution qui seraient incompatibles avec la présente entente.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

**18-127 13.2 Demande de correction – facture de lotissement
[n/d 5723 14 9939]**

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de modification de facture de lotissement.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Développement, Communication et Qualité

14.1 Rapport du conseiller responsable

18-128 14.2 Association de chasse et pêche Orign'arc [n/d 114-500]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de commandite pour la tenue de l'évènement de la fête de la pêche organisé en collaboration avec la municipalité de Saint-Donat lors de la journée de la famille du 2 juin 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-129 14.3 Programme de subvention couches lavables [n/d 207-130]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le programme de subvention d'un montant total de 300 \$ pour l'année 2018 afin de venir en aide aux familles qui désirent s'inscrire dans une solution économique et écologique, par l'achat de couches lavables, selon les critères établis.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-130 14.4 FADOQ Notre-Dame-de-la-Merci - Souper [n/d 114-500]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'octroi d'un montant de 100 \$ pour le souper de fermeture qui aura lieu le 31 mai 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur le développement, communication et qualité

15. Bibliothèque, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

18-131 15.2 Bibliothèque – Acquisition Ipad [n/d 801-140]

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition de Ipad pour la bibliothèque auprès de Bureau en gros Sainte-Agathe au coût estimé de 1 200 \$. La bibliothèque offrira sous forme de prêt l'équipement favorisant ainsi l'intégration de la technologie chez nos jeunes qui ne peuvent se procurer ce genre d'équipement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la bibliothèque, les arts et la culture

Varia

Période de questions générale

18-132 16. Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #18-109, 18-
110, 18-117, 18-119, 18-121, 18-124, 18-125, 18-129, 18-130, 18-131.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

30 personnes

Fin de la session 20h50

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale